

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 17 DÉCEMBRE 2018

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Karine GAUTHIER

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Odette DURIEZ, M. Bertrand PETIT, Mme Nicole GRUSON, M. Claude ALLAN, Mme Nathalie DELBART, M. Jean-Marc TELLIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Mireille HINGREZ-CEREDA, M. Laurent DUPORGE, Mme Florence WOZNY, Mme Annie BRUNET, Mme Isabelle LEVENT, M. Raymond GAQUERE, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Philippe FAIT, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Maryse DELASSUS, M. Robert THERRY, M. Philippe MIGNONET, Mme Maïté MASSART, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Florence BARBRY, M. François VIAL, Mme Daisy DUVEAU, M. Christopher SZCZUREK, Mme Guylaine JACQUART, Mme Ginette BEUGNET, M. Hugues SION, Mme Laurence DELAVAL, Mme Aurélia BEIGNEUX, Mme Ariane BLOMME, Mme Maryse CAUWET, Mme Nicole CHEVALIER, M. Michel DAGBERT, M. Daniel DAMART, Mme Evelyne DROMART, M. Anthony GARENAUX, Mme Karine GAUTHIER, M. Pierre GEORGET, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Ludovic GUYOT, M. Michel HAMY, Mme Karine HAVERLANT, M. Antoine IBBA, Mme Maryse JUMEZ, Mme Pascale LEBON, M. Alexandre MALFAIT, Mme Geneviève MARGUERITTE, Mme Caroline MATRAT, Mme Evelyne NACHEL, M. Michel PETIT, Mme Maryse POULAIN, Mme Patricia ROUSSEAU, M. Frédéric WALLET, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, M. Ludovic LOQUET, Mme Danièle SEUX, M. Jean-Claude ETIENNE, M. Alain LEFEBVRE, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Bruno COUSEIN, M. Jacques DELAIRE, M. Rachid BEN AMOR, Mme Pascale BURET-CHAUSOY, M. Bernard CAILLIAU, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Audrey DAUTRICHE, M. Alain DELANNOY, M. Jean-Marie LUBRET, M. Claude PRUDHOMME, M. Michel ROUSSEAU.

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL D'AIDE SOCIALE, VOLETS POLITIQUES DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET ADULTES HANDICAPÉS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

(N°2018-604)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.121-3 et L.121-4 ;

Vu la délibération n°2017-626 du Conseil départemental en date du 19/12/2017 « Mise à jour du Règlement Départemental d'Aide Sociale – volet politique de l'autonomie des personnes âgées et adultes handicapés » ;

Vu la délibération n°6 du Conseil départemental en date du 23/11/2015 « Bilan d'application et premiers ajustements du Règlement Départemental d'Aide Sociale » ;

Vu la délibération n° 14 du Conseil Général en date du 24/09/2012 « Adoption du Règlement Départemental d'Aide Sociale » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 2^{ème} commission « Solidarités Humaines » rendu lors de sa réunion du 05/11/2018 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

De valider les évolutions du Règlement Départemental d'Aide Sociale dont les mesures sont présentées au rapport et détaillées en annexes à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe En Marche ; Groupe Union Action 62 ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
ARRAS, le 17 décembre 2018

Pour le Président du Conseil Départemental,
Le Secrétaire Général,

SIGNE

Cédric DUTRUEL